

**L'OASIS DES ENFANTS DE ROSEMONT**

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

**AU 31 MARS 2016**

PROJET 2

Approbation du projet : \_\_\_\_\_  
responsable dûment autorisé

Date d'approbation : 

Année	Mois	Jour

NB : prévoir au moins deux à trois jours ouvrables suite à l'acceptation du projet pour la sortie du rapport final.  
Merci de votre compréhension.

L'OASIS DES ENFANTS DE ROSEMONT

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2016

PROJET 2

L'OASIS DES ENFANTS DE ROSEMONT

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2016

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9-14

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
L'OASIS DES ENFANTS DE ROSEMONT

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de L'OASIS DES ENFANTS DE ROSEMONT, qui comprennent le bilan au 31 mars 2016, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits d'activités et dons dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits reçus, du résultat net et de l'actif net pour les exercices clos au 31 mars 2016 et le 31 mars 2015.

De plus, nous avons constaté que plusieurs documents justificatifs des dépenses étaient manquants. De ce fait, il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante, dans le cadre d'un audit, si les dépenses ont toutes été comptabilisées pour les exercices clos au 31 mars 2016 et le 31 mars 2015.

On a exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2015, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

### *Opinion avec réserve*

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe *Fondement de l'opinion avec réserve*, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2016 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Observation*

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers qui indique que l'organisme a subi des pertes importantes et présente un fonds de roulement négatif. Cette situation, conjuguée aux autres questions exposées à la note 2, indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation.

ASBL société de comptable professionnel agréé inc.<sup>1</sup>

Montréal, le (date d'Approbation du CA)

---

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique n° A129449

L'OASIS DES ENFANTS DE ROSEMONT

RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016

	2016	2015
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Subventions (note 4)	104 898	133 246
Dons		
Dons-Fondations (note 5)	33 900	31 500
Autres dons et revenus de financement	5 408	15 138
Dons en nature	-	17 869
	<u>39 308</u>	<u>64 507</u>
Halte garderie	64 100	34 001
Locations	22 850	17 160
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	8 700	9 903
Autres	3 782	7 016
Soutien à l'action bénévole	-	2 000
Intérêts	-	18
	<u>243 638</u>	<u>267 851</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	155 398	177 628
Amortissement des immobilisations	17 405	15 415
Honoraires professionnels et contractuels	9 912	6 933
Taxes municipales	8 560	7 703
Frais de bureau	8 524	6 029
Électricité et chauffage	8 060	6 751
Intérêts sur la dette à long terme	7 050	8 148
Frais d'activités	6 350	8 226
Système de sécurité	4 613	-
Assurances	4 068	3 942
Télécommunications	3 885	3 031
Entretien et réparations	3 536	3 538
Autres	2 387	2 008
Intérêts et frais bancaires	1 983	2 566
Accueil estival	1 620	1 479
Frais de formation	288	700
Cotisations	1 147	227
Créances irrécouvrables	95	2 393
Écart de caisse	-	5 869
Dons en nature	-	17 869
	<u>244 881</u>	<u>280 455</u>
<b>INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>(1 243)</u>	<u>(12 604)</u>

L'OASIS DES ENFANTS DE ROSEMONT

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016

	2016			2015
	(12 mois)			(9 mois)
	Investi en immobilisations	Non affecté (déficitaire)	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	175 017	(20 899)	154 118	166 722
Insuffisance des produits sur les charges	(8 705) <sup>1</sup>	7 462	(1 243)	(12 604)
Acquisition d'immobilisations	8 491	(8 491)	-	-
Remboursement en capital de la dette à long terme	7 968	(7 968)	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>182 771</b>	<b>(29 896)</b>	<b>152 875</b>	<b>154 118</b>
Amortissement des immobilisations	(17 405)			
Amortissement des apports reportés afférents aux d'immobilisations	8 700			
<b>Total</b>	<b>(8 705) <sup>1</sup></b>			

**L'OASIS DES ENFANTS DE ROSEMONT**

**BILAN**

**AU 31 MARS 2016**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	17 841	1 625
Subventions à recevoir	-	1 090
Débiteurs (note 6)	9 574	11 648
Frais payés d'avance	3 621	3 547
	<u>31 036</u>	<u>17 910</u>
IMMOBILISATIONS (note 7)	<u>543 574</u>	<u>552 488</u>
	<u><u>574 610</u></u>	<u><u>570 398</u></u>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Marge de crédit	23 615	4 663
Sommes à remettre à l'État	1 309	4 951
Créditeurs (note 9)	19 865	12 519
Produits reportés (note 10)	16 143	16 676
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 11)	151 992	159 960
	<u>212 924</u>	<u>198 769</u>
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 12)	<u>208 811</u>	<u>217 511</u>
	<u>421 735</u>	<u>416 280</u>
<b>ACTIF NET</b>		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS NON AFFECTÉ (DÉFICITAIRE)	182 771	175 017
	<u>(29 896)</u>	<u>(20 899)</u>
	<u>152 875</u>	<u>154 118</u>
	<u><u>574 610</u></u>	<u><u>570 398</u></u>

*POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

L'OASIS DES ENFANTS DE ROSEMONT

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits sur les charges	(1 243)	(12 604)
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	17 405	15 415
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(8 700)	(9 903)
	<u>7 462</u>	<u>(7 092)</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Subventions à recevoir	1 090	6 720
Débiteurs	2 074	722
Frais payés d'avance	(74)	(2 237)
Créditeurs	7 346	(9 546)
Sommes à remettre à l'État	(3 642)	2 027
Produits reportés	(533)	2 040
	<u>6 261</u>	<u>(274)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>13 723</u>	<u>(7 366)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(8 491)</u>	<u>(20 664)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Marge de crédit	18 952	4 647
Augmentation de la dette à long terme	-	30 000
Remboursement en capital de la dette à long terme	(7 968)	(9 084)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>10 984</u>	<u>25 563</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	16 216	(2 467)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>1 625</u>	<u>4 092</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>17 841</u></u>	<u><u>1 625</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

# L'OASIS DES ENFANTS DE ROSEMONT

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2016

### 1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'OASIS DES ENFANTS DE ROSEMONT est un organisme à but non lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 20 octobre 1995.

C'est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il est exempté de l'impôt sur le revenu.

Ses objets sont les suivants :

fournir un lieu aux enfants de la communauté, défavorisés sur le plan affectif, matériel et/ou physique; veiller au bien-être des enfants en leur offrant un soutien alimentaire, matériel et moral;

intervenir auprès de tout organisme ou gouvernement local, provincial ou fédéral afin d'obtenir tout avantage susceptible d'améliorer la qualité et les conditions de vie des enfants;

se procurer, aux fins mentionnées ci-dessus, des fonds ou d'autres biens par voie de souscriptions publiques, recevoir des dons, legs et autres conditions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières, administrer de tels dons, legs et contributions et organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour des fins charitables;

l'association exerce son activité dans un but non lucratif pour ses membres. Tous les bénéfices réalisés par l'association serviront à promouvoir ces objets;

les objets ci-dessus ne permettent pas à la personne morale d'exercer des activités propres à la mission d'un centre exploité par un établissement visé par la Loi sur les services de santé et les services sociaux.

### 2- CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

L'organisme montre un déficit cumulé, un fonds de roulement déficitaire et un niveau de liquidité très bas. Par conséquent, la capacité de l'organisme d'obtenir le financement nécessaire pourrait compromettre la poursuite de ses activités si les cibles de sa campagne de financement annuel ne sont pas atteintes.

Les réflexions des différents comités de travail ont permis au conseil d'administration d'adopter un plan de restructuration et des orientations stratégiques visant à assurer la survie financière et la consolidation de son offre de services. Enfin, un plan d'action triennal 2014-2017 a été adopté le 2 juillet 2014. En outre, l'organisme s'est doté d'outils de gouvernance et les présents états financiers sont fondés sur l'hypothèse que l'organisme continuera son exploitation.

# L'OASIS DES ENFANTS DE ROSEMONT

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2016

### 3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

#### Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### Comptabilisation des produits

##### Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et sa réception raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

##### Produits d'activités

Les produits d'activités sont constatés à l'état des résultats lorsque l'événement a lieu.

##### Halte garderie

Les produits relatifs à la halte garderie sont constatés lorsque le service est rendu.

#### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et les taux indiqués ci-dessous :

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Bâtiment	Amortissement dégressif	4%
Équipement de bureau	Amortissement dégressif	20 %
Équipement informatique	Amortissement dégressif	30 %

# L'OASIS DES ENFANTS DE ROSEMONT

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2016

### 3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

#### Coût de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, la valeur comptable des instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

#### Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

#### Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des subventions à recevoir et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs, de la marge de crédit et de la dette à long terme.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter, dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à compter de la date d'acquisition.

**L'OASIS DES ENFANTS DE ROSEMONT**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**AU 31 MARS 2016**

**4- SUBVENTIONS**

	2016	2015
	\$	\$
Ministère de la Famille		
Subvention de base	60 370	60 370
Halte garderie	20 333	26 143
Centre de Santé et de services sociaux Lucille-Teasdale - Projet milieux de vie favorables jeunesse	8 832	9 083
Ville de Montréal, contrat de ville services de loisirs et autres projets	8 086	7 928
Emplois d'été Canada (EÉC)	7 277	7 610
Emploi Québec	-	22 112
	<u>104 898</u>	<u>133 246</u>

**5- DONS-FONDATIONS**

	2016	2015
	\$	\$
RBC Banque Royale	20 000	20 000
Fondation Avenir d'enfants	10 000	7 500
Caisse populaire De Lorimier-Villeray	3 500	3 500
Fondation Laure-Gaudreault	400	500
	<u>33 900</u>	<u>31 500</u>

**6- DÉBITEURS**

	2016	2015
	\$	\$
Taxes à la consommation	2 995	3 943
Comptes clients	6 579	7 705
	<u>9 574</u>	<u>11 648</u>

**7- IMMOBILISATIONS**

	2016		2015	
	Coût	Amortis- sment cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	171 861	-	171 861	171 861
Bâtiment	436 708	73 392	363 316	369 963
Équipement de bureau	21 966	14 503	7 463	9 329
Équipement informatique	10 315	9 381	934	1 335
	<u>640 850</u>	<u>97 276</u>	<u>543 574</u>	<u>552 488</u>

# L'OASIS DES ENFANTS DE ROSEMONT

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2016

### 8- MARGE DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 25 000 \$, renouvelable annuellement, portant intérêt au taux de 8,20 % (8,35 % en 2015) et garantie par l'encaisse, les placements et les débiteurs. Le solde de la marge de crédit au 31 mars 2016 est de 23 615 \$ (4 663 \$ en 2015).

### 9- CRÉDITEURS

	2016	2015
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	11 854	562
Salaires et vacances	7 605	10 596
Carte de crédit	406	1 361
	<u>19 865</u>	<u>12 519</u>

### 10- PRODUITS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 31 mars 2015	Encais- sement	Constatés à titre de produits	Solde 31 mars 2016
	\$	\$	\$	\$
RBC Banque Royale	5 000	20 000	20 000	5 000
Fondation Avenir d'enfants	2 500	10 000	10 000	2 500
Ville de Montréal, contrat de ville services de loisirs et autres projets	6 035	8 206	8 086	6 155
Centre de Santé et de services sociaux Lucille-Teasdale - Projet milieux de vie favorables jeunesse	3 028	8 292	8 832	2 488
Autres	113	-	113	-
	<u>16 676</u>	<u>46 498</u>	<u>47 031</u>	<u>16 143</u>

# L'OASIS DES ENFANTS DE ROSEMONT

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2016

### 11- DETTE À LONG TERME

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Hypothèque d'un montant initial de 171 600 \$ portant intérêt au taux de 4,15 % et échu en novembre 2015, remboursable par versements égaux et consécutifs de 1 205 \$ comprenant le capital et les intérêts, garantie par le terrain et le bâtiment d'une valeur comptable de 535 177 \$ (541 824 \$ en 2015).	151 992	159 960
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>151 992</u>	<u>159 960</u>
	<u>-</u>	<u>-</u>

### 12- APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement est établi dans les mêmes conditions que les immobilisations afférentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Solde au début	217 511	227 414
Amortissement de l'exercice	(8 700)	(9 903)
Solde à la fin	<u>208 811</u>	<u>217 511</u>

### 13- INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur les débiteurs et les subventions à recevoir. L'organisme évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir.

#### Risque de liquidité

L'organisme est exposé à un risque de liquidité eu égard à ses crédettes.

#### Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé à un risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme à taux fixe qui l'assujettit au risque de variation de la juste valeur.

### 14- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.